

# Secteur USEP Nord-Alpilles



Assemblée Générale 2023\_2024

10 octobre 2024

## Budget prévisionnel 2024-2025

CHARGES		PRODUITS	
Aide aux transports	2 800 €	Subvention USEP 13	1 600 €
		Fonds propres	1750 €
Réceptions	50 €		
Matériel	500 €		
<b>Total</b>	<b>3 350 €</b>	<b>Total</b>	<b>3 350 €</b>

### Mesures d'aide aux associations :

L'aide à la prise de licence est supprimée. Elle avait été mise en place à la suite de la période COVID pour relancer les adhésions. C'est chose faite.

La question de la participation aux transports est délicate, au vu des finances du secteur. La somme de 2800 euros sera à répartir par une commission « transports » qui se réunira lors de la validation du calendrier des rencontres, courant novembre, qui étudiera également les demandes de matériel.

**Les frais de transport doivent être transmis avant le 31 juillet de l'année scolaire. Passée cette date, ils ne pourront plus être pris en compte.**

La trésorière, Julie Pépin

Le président, Eric Hoinville

**U.S.E.P NORD ALPILLES**  
Ecole des Paluds de Noves  
13550 NOVES  
Tél. / Fax : 04 90 95 41 54

**USEP secteur Nord-Alpilles**

**École Maternelle Marie Mauron**

**13210 SAINT-REMY-DE-PROVENCE**

Tél : 04 90 92 49 89

nord.alpilles.usep@gmail.com

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

SIRET N° 502 094 709 00016 – Code APE 9499Z

Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré

Fédération sportive scolaire de

la **ligue de l'enseignement**

un avenir par l'éducation populaire